



D.2021.10.20.4.1.8

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 20 Octobre 2021

4 – 3^{ème} LIGNE DE METRO – LIGNE AEROPORT EXPRESS – CONNEXION LIGNE B

4.1 – MARCHES - CONVENTIONS

4.1.8 – Connexion Ligne B - Marché n° CLB 2021 14470 M à conclure avec le groupement JEAN LEFEBVRE / SPIE BATIGNOLLES – MALET pour le marché « Travaux préparatoires et d'accompagnements » - Autorisation de signer le marché

L'an deux mille vingt et un, le vingt octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Carles)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20211022-20211020-4-1-8-DE
Date de réception préfecture : 22/10/2021

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.2.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2017.10.04.2.1 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie, la réalisation de l'opération Connexion Ligne B.
- Par délibération n° D.2019.11.27.1.2, du 27 novembre 2019, le Comité Syndical a approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Connexion Ligne B et décidé de poursuivre sa réalisation.
- Par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a déclaré d'utilité publique et urgents les travaux de réalisation de l'opération Connexion Ligne B.

Afin de pouvoir démarrer les travaux de gros œuvre du projet Connexion Ligne B au dernier trimestre 2022 de nombreux travaux préalables sont nécessaires (libérations d'emprises, déviations de réseaux, ...).

Le présent marché concerne les prestations de libérations d'emprises y compris les restitutions de fonctionnalités riveraines. Il prend en compte les travaux préalables nécessaires aux déviations de réseaux et aux travaux de génie civil sur l'ensemble du périmètre du projet. Aussi, les prestations à réaliser principalement dans le cadre de ce marché se situeront sur les communes de Labège, Ramonville-Saint-Agne et Toulouse.

La durée globale de ce marché de travaux est de 48 mois.

La procédure de passation retenue est un appel d'offre ouvert pour un accord-cadre à bons de commande conformément aux dispositions des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 29 juillet 2021 aux publications du JOUE et au BOAMP, et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres a été fixée au 01 septembre 2021 à 12h00.

En vertu de l'article R2132-2 du Code de la Commande Publique, le mode choisi par le Maître d'Ouvrage pour la transmission du Dossier de Consultation est la voie électronique.

40 dossiers ont été retirés via la plateforme tisséo.fr

5 candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

- Groupement RAZEL BEC/LHERM TP/THOMAS ET DANIZAN/CARO TP
- Groupement JEAN LEFEBVRE / SPIE BATIGNOLLES - MALET
- Groupement CAZAL/3S EQUIPEMENTS ROUTIERS/SIORAT SAS/LACIS SAS
- EIFFAGE ROUTE
- Groupement COLAS France / AXIMUM.

Les enveloppes reçues ont été ouvertes le 01 septembre 2021.

Après analyse, toutes les candidatures ont été jugées recevables :

- Groupement RAZEL BEC/LHERM TP/THOMAS ET DANIZAN/CARO TP
- Groupement JEAN LEFEBVRE / SPIE BATIGNOLLES - MALET
- Groupement CAZAL/3S EQUIPEMENTS ROUTIERS/SIORAT SAS/LACIS SAS
- EIFFAGE ROUTE
- Groupement COLAS France / AXIMUM

Sur la base de l'analyse des offres proposée par Tisséo Ingénierie, la Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 11 Octobre 2021, attribué l'accord-cadre **au groupement JEAN LEFEBVRE / SPIE BATIGNOLLES – MALET** pour un montant minimum de 1 200 000,00€ HT et maximum de 3 700 000,00 €HT, le détail estimatif s'élevant à **1 389 962,41€ HT**.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché CLB 2021 14470 M avec le groupement JEAN LEFEBVRE / SPIE BATIGNOLLES – MALET.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

[MM. Suaud (pouvoir) et Terrisse n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec le groupement JEAN LEFEBVRE / SPIE BATIGNOLLES - MALET, le marché n° CLB 2021 14470 M concernant la réalisation des « Travaux préparatoires et d'accompagnements » de la Connexion Ligne B nécessaires aux travaux des dévoiements de réseaux et aux travaux de génie civil sur l'ensemble du périmètre du projet pour un montant minimum de 1 200 000,00 € HT maximum de 3 700 000,00 € HT, dont le détail estimatif est de 1 389 962,41€ HT.

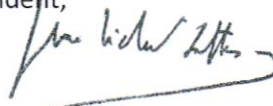
ARTICLE 2 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES